

# Des référents Aide sociale à l'enfance (F-H) (éducateurs et assistants de service social) en espace départemental des solidarités (EDS)

Avec 8 000 agentes et agents, le Département du Val-de-Marne est l'un des premiers employeurs du territoire.

Ses actions rassemblent plus de 200 métiers dans des secteurs diversifiés tels que la petite enfance et la protection de l'enfance, l'action sociale, l'autonomie des personnes âgées ou en situation de handicap, l'assainissement, l'environnement, les collèges, la voirie ou encore l'administration. Cette diversité offre de nombreuses opportunités d'évolutions professionnelles.

La protection de l'enfance constitue un engagement majeur pour le Conseil départemental. En lien avec les autorités judiciaires, il a la responsabilité des jeunes confiés à l'Aide sociale à l'enfance. Il mène également des actions de prévention et de soutien à la parentalité.

---

*Les espaces départementaux des solidarités ont pour mission d'accueillir, d'écouter et d'informer les personnes sur leurs droits et les aides auxquelles elles pourraient prétendre. Ils interviennent dans des domaines très variés : le revenu de solidarité active (RSA), l'insertion et la recherche d'emploi, le logement, la santé, le budget familial, l'accès aux loisirs et à la culture, l'enfance et la famille, la grossesse et les modes de garde.*

### Missions

La ou le référent Aide sociale à l'enfance assure la prise en charge et le suivi des mineurs confiés, des jeunes majeurs. Il mène également les évaluations, les actions éducatives à domicile et les actions éducatives en milieu ouvert (AEMO).

Elle ou il est placé sous l'autorité du ou de la responsable enfance de l'espace départemental des Solidarités (EDS).

### Activités principales

- Évaluation de la situation d'un enfant suite à une information préoccupante, en binôme avec les directions de l'Action sociale et de la Protection maternelle et infantile, et en lien avec les partenaires extérieurs (éducation nationale, CMP...).
- Élaboration du projet pour l'enfant faisant l'objet d'une décision judiciaire ou administrative.
- Accompagnement social et/ou éducatif des mineurs et des jeunes majeurs.
- Mise en œuvre et animation des projets et actions de prévention individuels ou collectifs.
- Envoi de rapports de suivi à l'autorité judiciaire et administrative.

suite ►

# Référents Aide sociale à l'enfance (F/H) (éducateurs - assistants de service social)

---

## Diplômes

- Diplôme d'État d'éducateur spécialisé ou d'assistant de service social.

## Expérience

Expérience en protection de l'enfance souhaitée.

## Connaissances et savoir-faire

- Connaissance de la législation sociale relative à la protection et aux droits de l'enfant et de la famille.
- Aisance dans les écrits professionnels.
- Capacité relationnelle et capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire et de façon transversale.
- Esprit de synthèse pour faciliter les échanges entre professionnels et rendre compte de l'activité.

## Contraintes particulières liées au poste

- Permis B exigé (déplacements et accompagnements fréquents).
- Disponibilité horaire.

## Rémunération, avantages sociaux et politique RH

- Une rémunération statutaire et un régime indemnitaire adapté en fonction des missions.
- Une prime de fin d'année.
- Des prestations sociales : participation à une mutuelle labellisée, contrat de groupe prévoyance, tickets-restaurant...
- 30 jours de congés annuels + 5 jours consécutifs par semestre (pour les assistant-es de service social) ou 30 jours de congés annuels + 6 jours consécutifs 3 fois par an (pour les éducateurs et éducatrices spécialisé-es).
- Une politique de formation dynamique.

## Merci d'adresser votre candidature (CV et lettre de motivation)

sur : [www.valdemarne.fr/recrutement](http://www.valdemarne.fr/recrutement)

ou par courrier à :

Monsieur le président du Conseil départemental du Val-de-Marne  
Hôtel du Département  
Direction des Ressources humaines  
94054 Créteil Cedex



**3994** Coût d'un appel local



**valdemarne.fr**